

2021-2026

CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE

**Entre Oniris, école nationale vétérinaire,
agroalimentaire et de l'alimentation
et la DGER**

PREAMBULE AUX CONTRATS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AGRONOMIQUE, VETERINAIRE ET DE PAYSAGE DU PROGRAMME 142

Le ministère chargé de l'agriculture présente la spécificité de porter, en cohérence avec ses politiques publiques thématiques, la deuxième communauté éducative en France, de la classe de 4ème au doctorat (enseignement technique et supérieur). A l'heure où l'enseignement supérieur et la recherche d'une part, et les problématiques de développement durable et de sécurité alimentaire d'autre part, sont au cœur des préoccupations sociétales et donc des priorités gouvernementales, les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture sont des acteurs incontournables. De par leurs missions de formation, de recherche et d'innovation, ils forment les professionnels de demain et produisent, transmettent et valorisent des connaissances qui alimenteront et guideront les orientations dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-écologie, de l'agroalimentaire, de la santé, de l'aménagement des territoires et de la gestion des ressources naturelles.

L'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage regroupe 11 écoles publiques et 6 écoles privées, réparties sur l'ensemble du territoire. Forts de 16 600 étudiants et 800 doctorants, ces établissements s'inscrivent dans le paysage de l'enseignement supérieur français, européen et international, et relaient une politique volontariste tant en faveur de la diversité des recrutements, incluant les passerelles entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur agricoles, que de l'ouverture sociale.

La loi confie des missions particulières aux établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage, inscrites dans le code rural et de la pêche maritime. Ces missions sont aujourd'hui confortées et complétées avec la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Conformément à l'article L 812-1 de ce code, ils doivent :

- Dispenser des formations en matière de production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer, de transformation et de commercialisation de ces productions, d'industrie agroalimentaire et d'alimentation, d'industries liées à l'agriculture, de santé et de protection animales et végétales, d'hygiène, de qualité et de sécurité de l'alimentation, d'aménagement, de développement, de gestion et de protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage ;
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable et à la mise en œuvre de ses principes ;
- Participer à la politique de développement scientifique par des activités de recherche fondamentale, appliquée et clinique ;
- Conduire des actions de recherche, d'innovation et d'ingénierie dans les domaines de l'éducation et de la formation ;
- Contribuer, en collaboration avec les organismes compétents, à la veille scientifique et technique, à l'innovation technologique et au développement ainsi qu'à la valorisation des résultats de la recherche, en se fondant notamment sur des expérimentations conduites dans ses exploitations, centres hospitaliers universitaires vétérinaires et installations techniques et sur des travaux de recherche menés avec l'implication des partenaires ;
- Participer à la diffusion de l'information scientifique et technique ;
- Concourir à la mise en œuvre de la coopération scientifique, technique et pédagogique internationale, notamment par la conclusion de conventions d'échanges d'étudiants, d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs ;
- Contribuer à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et à l'attractivité du territoire national, notamment par la conclusion de conventions ;
- Promouvoir la diversité des recrutements et la mixité et contribue à l'insertion sociale et professionnelle des étudiants ;
- Assurer un appui à l'enseignement technique agricole, notamment par la formation initiale et continue de ses personnels et par le transfert des résultats de la recherche, en particulier dans le

domaine de l'agro-écologie.

Par ailleurs, les établissements de l'enseignement supérieur agricole participent activement à la formation continue des agents du ministère chargé de l'agriculture et apportent un appui à l'enseignement technique agricole, notamment par le transfert des résultats de la recherche et par la formation de ses personnels.

La force de l'enseignement supérieur et de la recherche agricoles tient tout particulièrement à son approche intégrée et pluridisciplinaire des domaines des sciences du vivant et de l'environnement. Au cœur du rapprochement entre biologie, écologie et santé, les sciences et technologies du vivant et de l'environnement dépassent les frontières des disciplines historiquement tournées vers la production (agronomie, sciences forestières, zootechnie) pour proposer ingénierie environnementale et agro-écologique, procédés et produits, recherches cliniques, ainsi que des dispositifs épidémiologiques ou d'évaluation des risques répondant aux défis sociétaux. De par ses actions de formation, de recherche et de transfert et en s'appuyant sur les installations techniques telles que les exploitations agricoles et les centres hospitaliers universitaires vétérinaires, l'enseignement supérieur agricole doit contribuer à cette transition vers de nouveaux systèmes de production.

Le regroupement sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture, d'établissements d'enseignement technique et supérieur, d'organismes de recherche et d'instituts de développement agricole, assure un fonctionnement en réseau à l'interface de la formation, de la recherche et du développement. Ce fonctionnement en réseau facilite la conduite des politiques publiques dont le ministère de l'agriculture a la charge, et, en particulier, le développement d'une agriculture doublement performante et d'une alimentation durables. Par ailleurs, dans le cadre des coopérations internationales, ce fonctionnement en réseau est indispensable pour assurer le portage d'une offre intégrant la formation et la recherche agricoles répondant aux attentes et aux besoins des partenaires de la France, qu'il s'agisse d'États, d'organisations internationales, d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche agronomiques ou vétérinaires ou d'opérateurs économiques.

En s'appuyant sur ces partenariats locaux, nationaux et internationaux, l'enseignement supérieur agricole continuera d'être un acteur de la promotion sociale, de l'insertion professionnelle, et de l'ouverture sur l'espace européen et international. Avec un taux de boursiers de 25% à la rentrée 2019 et 63% de femmes, l'enseignement supérieur agricole se distingue dans le paysage de l'enseignement supérieur. Les efforts des établissements pour la diversité et la mixité des recrutements doivent donc être maintenus afin de garantir un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes.

C'est l'ensemble de cette population dans sa diversité que l'enseignement supérieur agricole doit amener sur le marché du travail, en étant en prise avec les milieux économiques, publics et privés, pour garantir une formation tout au long de la vie adaptée aux attentes des employeurs et aux enjeux de demain.

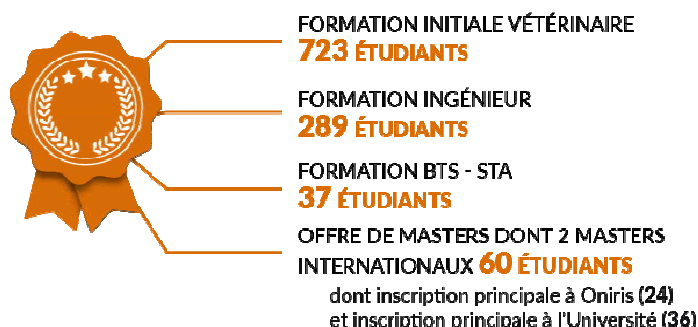
Sommaire

- I- Présentation de l'établissement
- II Volet stratégie transversale
- III- Volet ingénierie
- III- Volet vétérinaire
 - A- Partie commune aux 4 écoles nationales vétérinaires de France
 - B- Spécificités de l'établissement
- IV- Modalités de suivi du contrat d'objectifs et de performance

I Présentation de l'établissement

Oniris est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), établissement d'enseignement supérieur et de recherche du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), situé à Nantes en Pays de la Loire.

Oniris forme des docteurs vétérinaires, des ingénieurs et des techniciens supérieurs en agroalimentaire, qui auront en charge la santé et le bien-être animal, la santé publique et la sécurité alimentaire, et qui contribueront à nourrir la planète, en s'adaptant au monde de demain grâce aux sciences de l'alimentation et au génie des procédés alimentaires.



Grâce à ses différentes accréditations, l'établissement possède un dispositif attractif de formation-recherche, ouvert sur les différents organismes de recherche, INRAE, INSERM, CNRS, IFREMER, ANSES.



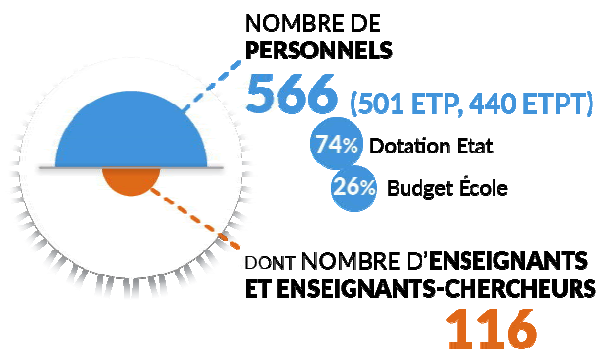
Quatre thématiques positionnent plus particulièrement Oniris, dans un réseau de partenariats institutionnels, académiques et professionnels :

- une thématique « **maîtrise de la santé des animaux d'élevage** » visant à répondre à des enjeux de sécurité alimentaire, par la prévention et la gestion de crise de santé animale, et à la santé de l'homme par la prévention de risques biologiques ou chimiques dans la chaîne alimentaire ;
- une thématique « **sécurité et qualité de l'aliment** » contribuant à produire des connaissances et des méthodes permettant d'assurer la production d'aliments de bonne qualité sanitaire, nutritionnelle et sensorielle ;
- une thématique « **procédés alimentaire, management et développement durable** » visant à la conception et l'évaluation de procédés agro-alimentaires innovants et durables pour produire des aliments répondant aux stratégies industrielles et aux attentes du consommateur ;

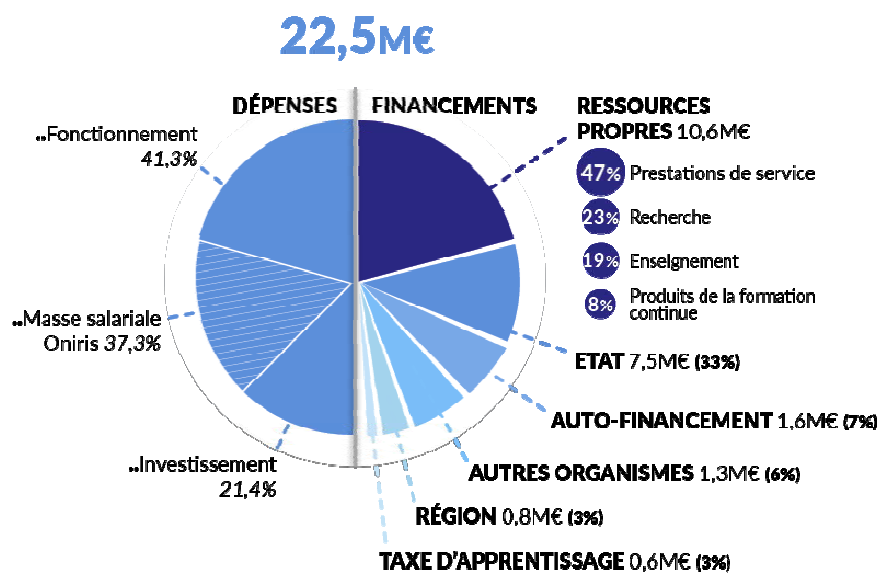
- une thématique « **santé humaine, recherche clinique et biomédicale, translationnelle** » visant à comprendre les mécanismes pathologiques et à produire des traitements innovants de maladies de l'animal et de l'homme, notamment dans le cadre d'interactions fortes avec le pôle Santé régional.

En étant acteur dans les domaines de l'alimentation et de la santé animale et humaine, Oniris contribue activement au concept « *One health* ».

Pour l'ensemble de ces missions Oniris repose sur un collectif d'environ 500 ETP équivalent temps plein.



Il dispose d'un budget propre annuel d'environ 22,5 millions d'euros (dont 10,6 millions d'euros de ressources propres), complété d'une dotation directe de masse salariale de 23,5 millions versée par le ministère de tutelle.



II Volet stratégie transversale

Oniris réunit une école d'ingénieurs et une école nationale vétérinaire, avec la vocation de contribuer activement à la mise en œuvre des politiques publiques du ministère.

Les objectifs opérationnels développés dans cette partie transversale mais également dans les parties dédiées à chacun des deux campus s'inscrivent dans les quatre objectifs stratégiques suivants de l'établissement :

- Renforcer l'identité et la cohésion d'Oniris,
- Assurer un pilotage adapté avec une gestion efficiente fondée sur une démarche d'amélioration continue impliquant le personnel et les étudiants,
- Affirmer Oniris comme un établissement de formation et de recherche d'excellence, éthique et responsable, au cœur des enjeux de l'alimentation durable et la santé globale
- Dynamiser les différents partenariats nationaux et internationaux, en articulation avec la politique de site et en ouverture permanente sur le monde socio-professionnel

II.1 Stratégie d'organisation et gouvernance

L'ensemble des évaluations récentes de l'établissement pointe la nécessité de renforcer son management par un **système qualité global et cohérent**, son **identité** ainsi que son **rayonnement à différentes échelles**.

La gouvernance d'Oniris mise en œuvre doit à la fois garantir sa capacité à faire adhérer l'ensemble de la communauté à une vision et des objectifs partagés, tout en respectant les spécificités et l'identité des formations dispensées sur chacun des deux campus.

Aussi, un effort important sera conduit en matière de **dialogue social** et de transparence sur les grands enjeux de l'établissement.

Oniris souhaite inscrire son fonctionnement dans une démarche d'amélioration continue, plaçant au centre des processus la **qualité de vie au travail** et l'**accompagnement des étudiants**.

Ce système doit être redynamisé par une approche structurée des plans d'action définis et de leur suivi pour venir en appui au pilotage global de l'établissement.

Ces actions devront également s'articuler avec les référentiels d'accréditations de l'AEEV et de la CTI et s'appuyer sur les recommandations de l'HCERES.

La valorisation de l'implication des personnels et des étudiants dans ce dispositif d'amélioration continue est un élément majeur de réussite.

Objectifs stratégiques de gouvernance	Indicateurs	Valeur initiale	Cible
Améliorer conjointement qualité de vie au travail, conditions de vie et d'étude des étudiants et qualité du service rendu aux usagers	Evènement annuel de cohésion	0	Réalisation
	Suivi du plan d'actions RPS (% réalisé)	46%	Augmentation
	Appropriation du système qualité par le collectif	0	Réalisation
	- Revue de direction annuelle - Nombre de processus Participatifs - Taux de réalisation audits internes	7 A calculer	Maintien ou augmentation
	Taux de dématérialisation et accès ressources à distance	A calculer	Augmentation
Entretenir un dialogue social de qualité dans la	Qualité des processus relatifs aux instances avec		

transparence	représentants des personnels et étudiants : Documents partagés Diffusion et accessibilité des CR	100% 100%	100% 100% avant instance suivante
Inscrire la stratégie de l'établissement dans le développement durable	Réalisation/Suivi du Plan stratégique développement durable	A calculer	Augmentation
	Nombre de projets ayant intégré une démarche de développement durable	A calculer	Augmentation
Valoriser l'engagement étudiant et augmenter les liens entre la gouvernance de l'école et la communauté étudiante	Taux d'engagement étudiant DD&RS (suivi crédits ECTS spécifiques)	ING : 57% Véto : à calculer	Augmentation
	Nombre de projets structurants pour les campus portés par les étudiants	2	Augmentation
Accroître la visibilité de l'établissement en associant les personnels, étudiants et anciens élèves	Nombre d'abonnés des différents réseaux sociaux	Linkedin Vet : 5958 Linkedin Ing : 3042 Facebook : 3132 Twitter : 1730 Instagram : 1660	Augmentation
	Nombre de « mentions » Oniris dans les posts	Linkedin Vet : 364 Linkedin Ing : 224 Facebook : 312 Twitter : 693	

Pour assurer un pilotage adapté et une optimisation de l'organisation, sont plus particulièrement identifiés les axes opérationnels suivants, adaptés au contexte de l'établissement :

L'organigramme hiérarchique et fonctionnel de l'établissement, les responsabilités et autorités au sein des services, et transversalement dans l'école, doivent être lisibles et à jour en permanence. L'établissement doit veiller à fortement renforcer **la cohérence entre cette gouvernance et le management par la qualité** (et ses différents processus), cette cohérence devant être significativement amplifiée sur la durée de ce COP, conformément aux recommandations de différents audits.

Dans un contexte de moyens humains et budgétaires contraints, pour maintenir et parfaire son ambition d'excellence, face à des besoins croissants (augmentation du nombre d'étudiants, adaptation immobilière indispensable, nouvelles exigences informatiques et numériques, etc.), des **garanties de gestion durable de l'établissement** sont à apporter. L'établissement devra poursuivre le déploiement d'une gestion prévisionnelle intégrée des emplois et compétences ainsi que du contrôle interne comptable et budgétaire, à même de garantir l'efficacité et la performance d'Oniris à moyen et long terme.

En matière budgétaire :

- la trésorerie et la CAF seront des indicateurs et marqueurs essentiels. La probable migration du système d'information (SI) financier devra emporter les fonctionnalités actuelles, prendre en compte la comptabilité analytique et s'assurer d'interfaçages effectifs avec au minimum les SI scolarité, RH et celui relatif au CHUV (projet Sirius), ce dernier en cours de développement,
- l'établissement doit également veiller à préserver un haut niveau de ressources propres, directement liées à la dynamique d'innovation des équipes. Ce sont ces ressources en effet qui donnent les marges de manœuvre pour initier des projets en relative autonomie, et/ou contribuer à cofinancer des projets bénéficiaires d'apports extérieurs (ministère, collectivités, CPER, etc.),
- une attention particulière sera portée aux achats ; c'est un point de vigilance de l'Etat, en même

temps qu'une nécessité pour l'établissement,

- le contrôle interne, budgétaire notamment, sera réactivé, sous pilotage d'une direction des affaires financières réorganisée, en lien avec l'agent comptable (plan d'action conjoint CICB).

L'état patrimonial des deux campus d'Oniris peut être considéré comme relativement satisfaisant. Les **investissements immobiliers** conduits ces dernières années sur l'établissement, tant avec le concours de l'Etat (MAA) qu'avec les collectivités, dans le cadre du CPER ou hors CPER, ont permis de nombreuses opérations de réhabilitation, restructuration et plus simplement aussi de maintenance. Le rythme et le niveau des engagements sur le champ immobilier sont cependant insuffisants pour préserver et actualiser la valeur de notre parc et faire face aux enjeux ; l'effort doit être accentué. Les projets ambitionnés ne peuvent s'inscrire dans le phasage proposé au SPSI et dans les schémas directeurs immobiliers qu'à la condition qu'Oniris ait la capacité à mobiliser d'importants cofinancements lui permettant d'alimenter un rythme accru (minimum de 4 M€ d'investissements annuels). Une attention particulière sera portée à la modernisation des espaces de formation, dans un objectif d'innovation pédagogique, de prise en compte des nouveaux outils numériques (opportunité du projet PIA DemoEs pour les 3 années à venir), et mise à niveau général en matière de biosécurité et d'innovation. Oniris est déterminé à être un acteur résolu de la transition numérique en cours dans l'ESR. C'est une réponse incontournable à la forte augmentation des effectifs étudiants, déjà constatée et appelée à se poursuivre, sur le campus vétérinaire.

L'établissement doit progresser dans la mise en place effective d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC). En matière de **ressources humaines**, nous devons poursuivre aussi sur quelques actions à enjeux déjà engagées, importantes, que la crise sanitaire a mises en sommeil, et qui deviennent du fait de ce contexte d'autant plus prégnantes. La remise en œuvre du plan d'action RPS est la 1^{ère} d'entre-elles. Une politique concertée de formation doit être renforcée pour permettre aux équipes de s'approprier pleinement de nouvelles compétences sollicitées par l'évolution des métiers (dématérialisation, télétravail, enseignement à distance, ...).

Objectifs opérationnels	Indicateurs	Valeur initiale	Cible
Converger vers une cohérence totale entre la gouvernance de l'établissement et les processus du système de management par la qualité	Nombre de processus Qualité en vigueur sur l'établissement	A calculer	Augmentation
Viser une gestion durable de l'établissement (économique/sociale/environnementale)	Trésorerie CAF	8 442 294 € 1 376 012 €	Maintien ou augmentation
	Déploiement de la comptabilité analytique	A calculer	Échéancier
	Taux de ressources propres	56,1%	Maintien ou augmentation
	Contrôle interne comptable et budgétaire (élaboration et suivi d'un plan d'actions)	A calculer	Réalisation plan d'action
	Taux de couverture des achats par le service Achats-Marchés (DAF)	68%	Maintien ou augmentation
	Taux intégration aux marchés - clauses sociales - clauses environnementales	A calculer A calculer	Maintien ou augmentation
Moderniser les espaces de travail et de formation	Taux de déploiement des SDI votés	A calculer	Augmentation
Systèmes d'information (DSI) : - conduire un plan d'actions (projets structurants, définition d'un nouveau schéma directeur) pour	Taux de réalisation des actions retenues au plan d'actions 2021 (mesures conservatoires)	6,8%	100%

combler « dette technique » (infrastructure systèmes et réseaux surtout)	Taux de mise en œuvre du schéma Directeur des Systèmes d'Information 2022-2025	0%	Augmentation
Systèmes d'information (DSI) - sécuriser le fonctionnement et le patrimoine numérique de l'établissement => identifier un certain nombre d'actions dédiées à la sécurité informatique.	Taux de réalisation annuel des actions retenues au plan d'actions	7,1%	100%
Anticiper et adapter les ressources humaines nécessaires pour accompagner le développement de l'établissement	Mise en place effective d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences	oui	Réalisation
	Actions de formation en lien avec l'évolution des métiers et des contextes, - nombre d'agents formés ou journées de formation - budget consacré	139 agents 214 journées 60 736 €	Maintien ou augmentation
Améliorer les conditions de sûreté des personnels et des étudiants	Réalisation d'un exercice annuel de sécurité	13	2 par an
	Déploiement du logiciel Seirich sur l'établissement ; nbre d'unités concernées	8	30
	Actualisation du PPMS	1	2 par an

II.2 Recherche / Formation / Innovation

Oniris développe des activités de recherche et innovation d'excellence qui nourrissent ses formations initiales et continues et participent très activement à sa visibilité nationale et internationale et à sa contribution aux grands défis actuels. La diffusion des connaissances, le développement de la coopération scientifique et technique et le transfert de technologie font partie de ce COP

Cette activité de recherche, de formation à et par la recherche et d'innovation s'inscrit en cohérence avec la politique de site de l'établissement et les grands projets régionaux, mais aussi avec les plans stratégiques nationaux. Une recherche d'excellence effectuée au sein des unités de recherche labellisées (UMR, USC) en lien étroit avec les instituts de recherche INRAE, CNRS et Inserm et les Universités doit être développée et soutenue. La valorisation et le transfert des résultats sont des points clés. Oniris souhaite favoriser les partenariats avec le tissu industriel et les collaborations avec les entreprises dans les domaines de spécialisation de l'établissement. De même, l'internationalisation de la recherche et de ses retombées sera poursuivie pour accroître la reconnaissance internationale et le rayonnement de l'Ecole.

Oniris poursuit son investissement dans la formation à et par la recherche qui constitue un autre de ses atouts. Cet investissement comprend la co-accréditation et l'innovation en termes de master (Graduate Programs, nouveaux parcours), l'implication dans trois écoles doctorales (Biologie Santé, Agronomie/Alimentation (EGAAL/VAAME), Science pour l'ingénieur) et la délivrance du diplôme de doctorat de 3ème cycle.

La politique et la stratégie de recherche et formation doctorale d'Oniris sont un élément clé, transversal et collectif. Celles-ci viseront l'accompagnement et la promotion des unités de recherche

et leurs activités en santé animale et humaine (et leur participation mutuelle à une médecine globale), et en sciences de l'aliment, notamment dans les domaines de la sécurité sanitaire et du génie des procédés alimentaires. La structuration de la recherche clinique vétérinaire est aussi un défi dont les indicateurs communs aux 4 ENV sont présentés dans le paragraphe idoine en plus de ceux présentés ici. La politique de recherche d'Oniris intégrera aussi la mise en place d'une stratégie d'animation scientifique interne et externe et une politique de formation doctorale concertée.

Objectifs	Indicateurs	Valeur initiale	Cible
Former des professionnels à même de répondre aux enjeux de la santé, de l'agroalimentaire, de l'alimentation et de l'environnement dans les territoires, ouverts sur l'international, formés aux pratiques de la recherche et l'entrepreneuriat	Taux net d'emploi à 24 mois	ING : 92,2 % Véto : 100%	Maintien ou augmentation
	Taux net d'emploi à 6 mois	ING : 70,5 % Véto : 96,3 %	
	Taux de poursuite d'études (BTS)	94 %	
	Pourcentage de diplômés sortant ayant suivi au moins un semestre de formation à l'étranger	ING : 27 % Véto : à calculer	Maintien ou augmentation
	Pourcentage de diplômés sortants ayant participé à un parcours de sensibilisation à la démarche de recherche ou ayant réalisé un stage dans un laboratoire de recherche	ING : 100% Véto : 0	Augmentation
	Nombre d'entreprises incubées au cours des cinq dernières années par des étudiants inscrits dans les diplômes	4	Augmentation
Assurer la cohérence et l'intérêt réciproque de la recherche et de la formation initiale	Mise en place observatoire veille / métiers et secteurs d'insertion, en lien avec la veille nationale	-	Création
	Nombre de chercheurs et personnels (techniques, doctorants) participant aux formations initiales	44,23 ETP	Maintien ou augmentation
Développer l'attractivité de la recherche auprès des étudiants en formation initiale	Pourcentage de projets de recherche associant un stage ingénieur ou une thèse vétérinaire	A calculer	Maintien ou augmentation
	Pourcentage d'étudiants en formation vétérinaire ou ingénieur s'inscrivant en Master 2	ING : 4,7% Véto : 0,8%	Maintien ou augmentation
Accompagner l'évolution et la structuration des unités de recherche	Pourcentage de mémoires de fin de cursus (mémoire ingénieur ou thèse vétérinaire) ayant donné lieu à une publication scientifique	A calculer	Augmentation
	Nombre de publications internationales	265	Augmentation
Développer la valorisation de la recherche vers les secteurs professionnels et l'appui aux politiques publiques	Ratio « nombre de personnels supports / nombre de personnels de recherche »	1,13	Maintien
	Nombre de conventions de recherche en cours impliquant un partenaire socio-économique (y compris chaires industrielles, thèses CIFRE, etc.)	36	Maintien ou augmentation
	Nombre de contrats de prestations ou conventions de recherche en cours impliquant le MAA ou un autre ministère	4	Maintien ou augmentation

Soutenir la formation doctorale et l'insertion des doctorants dans les unités de recherche	Nombre d'HDR soutenues par des EC et personnels Oniris	2	Maintien ou augmentation
	Nombre de doctorants de 3 ^{ème} cycle des unités de recherche inscrits à Oniris	53	Augmentation
Recherche clinique	Nombre de personnels impliqués dans un protocole de recherche clinique financé	A calculer	Augmentation

II.3 Internationalisation des campus

L'internationalisation des campus Vétérinaire et Ingénieur est un vecteur d'attractivité et de visibilité forte sur le plan national et international, que ce soit auprès d'étudiants, de professionnels, de chercheurs. En outre, via son large panel et l'excellence de ses formations allant du BTS au doctorat dans les domaines des sciences et technologies alimentaires ou la biotechnologie, du diplôme de médecine vétérinaire au résidanat et au doctorat dans les domaines de la santé publique, santé animale et santé humaine, Oniris a tous les atouts pour se forger un réseau d'alumni à l'international, dont le rôle d'ambassadeur n'est plus à démontrer.

Oniris possède un nombre non négligeable d'accords internationaux en Europe, en Amérique du Sud et en Asie. Si cela permet aux étudiants d'Oniris de partir en mobilité, la réciproque l'est moins. En effet, les étudiants, notamment ceux de la filière ingénieur, partent majoritairement sur des destinations où la langue d'enseignement est l'anglais, notamment en Europe (Berlin, Varsovie, Helsinki, Vienne, Gand, Kassel...). La réciproque est largement moins vraie puisque, à l'instar des étudiants français friands de formations en anglais, les étudiants étrangers le sont aussi.

Si l'augmentation de la mobilité entrante est rendue quasi impossible sur le campus vétérinaire en raison d'un nombre d'étudiants français déjà au-delà des capacités d'accueil, elle peut être largement accrue sur le site ingénieur. En 2020, un semestre anglophone, de niveau M1, permet aux potentiels candidats étrangers un choix de 30 ECTS parmi une quarantaine possible. Mais ce semestre, s'appuyant en grande partie sur le master international en génie des procédés et bioprocédés PM3F, ne permet pas aux étudiants d'exploiter toute la diversité de la formation proposée sur le campus.

Pour les deux campus, les deux masters internationaux Manimal et PM3F représentent un atout pour l'internationalisation, d'autant que ce dernier est en partie mutualisé avec une orientation de 3^{me} année du cycle ingénieur, favorisant ainsi la mixité avec les étudiants français. Néanmoins, dans un environnement de formation internationale extrêmement concurrentiel, Oniris devra tirer son épingle du jeu et sa visibilité internationale encore faible reste un frein.

Enfin, la formation ingénieur pourra également accroître son recrutement sur le concours DE via le concours AgreenMob Sénégal et grâce à la plateforme Etudier en France de Campus France.

Les unités de recherche des deux campus sont également un levier majeur de l'internationalisation, permettant l'accueil de stagiaires, doctorants étrangers en séjour scientifique, en cotutelle de thèse, de professeurs invités.

Objectifs	Indicateurs	Valeur initiale	Cible
Elargir le socle de recrutement d'étudiants internationaux en accroissant son offre de formation en anglais	. Nombre de candidatures sur la plateforme Campus France	ING : 45 Véto : 0	
	. Nombre d'étudiants Erasmus Européens accueillis	ING : 2 Véto : 5	
Favoriser l'internationalisation par une	. Développer une offre type « accueil	0	Création

politique d'accueil dédiée et performante	courte durée « sur site . Traduire les documents jugés essentiels en anglais (règlement des études, offre de formation, chartes,...) . Obtention du label « Bienvenue en France »	0	100%
	. Développer programme de parrainage par les étudiants	0	Obtention
		ING : réalisé Véto : partiel	Réalisé
Développer l'internationalisation de la recherche comme levier d'attractivité et de développement	. Nombre de publications des personnels d'Oniris impliquant au moins un collaborateur basé à l'étranger	135	Augmentation
	. Nombre de doctorants et de personnels d'Oniris ayant réalisé un séjour de recherche à l'étranger	A calculer	Augmentation
	. Nombre d'étudiants de master II, doctorants et chercheurs internationaux ayant réalisé un séjour de recherche au sein de nos unités	A calculer	Augmentation

III Volet ingénierie (campus Géraudière)

Pour ce qui concerne le « Campus » de la Géraudière, dédié aux sciences et technologies alimentaires, la visibilité, l'attractivité des activités en Recherche, Formation et Innovation doivent être accrues et leur excellence maintenue. Suite au renouvellement de l'accréditation de la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) début 2021, Oniris s'attachera à maintenir le niveau d'excellence de sa formation Ingénieur et à répondre aux points de vigilance mentionnés par la CTI, à savoir la mise en place d'une politique qualité aboutie, une stratégie internationale clairement affichée et partagée, et une attractivité augmentée pour un recrutement optimal dans la filière.

Si les deux premiers points sont clairement des objectifs transversaux aux deux campus et seront donc menés conjointement, le développement de l'attractivité de la filière ingénieur propre au campus de la Géraudière s'étend à l'ensemble des formations en Ingénierie Alimentaire et concerne aussi la formation de Technicien Supérieur qui est également fortement impactée par cette désaffection. Malgré une avancée importante dans le domaine de l'internationalisation, la mobilité entrante, notamment Européenne, reste faible et fortement déséquilibrée par rapport à la mobilité sortante.

Pour pallier cette carence d'attractivité, le campus Géraudière a de nombreux défis à relever :

- En interne tout d'abord, où les chiffres parlent d'eux-mêmes : avec 300 étudiants ingénieurs sur site contre près de 1 000 vétérinaires, le déséquilibre est important entre les deux grands domaines de formation. Un effort de communication sur le campus ingénierie s'appuyant en particulier sur les étudiants et les alumni ambassadeurs devra être poursuivi.
- Sur le plan de l'enseignement supérieur agricole également, où prédominent deux établissements réputés d'excellence et institués comme tels par le ministère de tutelle, AgroParisTech et le nouvel Institut Agronomique. Dans ce nouveau paysage, Oniris devra définir sa stratégie en terme de positionnement et trouver une articulation bénéfique avec ce nouvel Institut, qui devrait également renforcer l'image et les actions communes à l'International. Une Association, via notamment des éléments forts de collaboration avec le voisin régional AgroCampus Ouest, serait un atout majeur pour Oniris auprès des futurs étudiants. La classe préparatoire commune est un premier élément de collaboration. La création de formations conjointes à l'International (Master CGE par exemple) s'appuyant sur d'autres formations existantes des deux établissements pour limiter les coûts, pourrait être un autre point fort et constitue déjà un point de discussion entre les deux écoles.
- L'agroalimentaire, secteur fortement concerné par les transitions alimentaire (clean label, protéique, valorisation de coproduits, lutte contre le gaspillage alimentaire, ...) et énergétique, souffre d'une image écornée : souvent pointée du doigt dans les médias, offrant des niveaux de rémunération inférieurs à bon nombre de secteurs, cette industrie est peu attractive auprès des jeunes. Or, Oniris propose une formation de trois ans entièrement dédiée à ce secteur, là où les autres établissements du ministère forment des ingénieurs en agronomie avec la possibilité d'une spécialisation en agroalimentaire.

Pour relever le défi de l'attractivité, le renforcement du recrutement dans les sections TS et Ingénieur sera mené par des actions de communication concertées, communes ou au contraire spécifiquement ciblées, en resserrant les liens avec les services déconcentrés (DRAAF et rectorat). Cela passera par une analyse fine des résultats de recrutement obtenus notamment via « Parcoursup » :

- Pour le recrutement post-bac pour la section TS, une comparaison avec les autres établissements (lycées, CFA...) proposant la même formation sera effectuée. Dans le cas de différences notoires avérées, les facteurs différenciant seront examinés.

Pour le recrutement post-bac dans la filière ingénieur (classe préparatoire intégrée commune avec AgroCampus Ouest) comme pour le recrutement par apprentissage, l'objectif sera d'analyser le

pourquoi d'un nombre faible de candidatures ne garantissant pas le remplissage des places offertes. Un bilan global de ces voies de recrutement devra être réalisé avec un plan d'action établi.

Pour améliorer son recrutement, notamment à bac+2 sur les concours nationaux, Oniris veillera à renforcer son image auprès des futurs cadres de l'industrie alimentaire (et aussi biotechnologique) grâce à des outils d'excellence qui seront mis en avant :

- La nouvelle maquette, qui inclut une période de différenciation selon le concours, pourrait permettre d'attirer plus massivement des étudiants dans les concours B et C notamment en ayant un effet rassurant.
- Cette nouvelle maquette répond également pleinement aux exigences de la CTI en terme de mobilité internationale et permet également aux étudiants des séjours à l'étranger sous des formes plus variées, ce qui est également un facteur d'attractivité.
- La mise en place du contrat de professionnalisation en troisième année dès la rentrée universitaire 2021 est un levier d'attractivité supplémentaire répondant doublement aux attentes d'un nombre croissant d'étudiants et à celles des entreprises
- Les approfondissements de troisième année qui seront proposés à partir de l'année universitaire 2023- 2024 ont une entrée moins disciplinaire (génie des procédés, statistiques, microbiologie, ...) et un affichage plus en adéquation avec les défis sociétaux que devront relever les industries (transitions, écoinnovation, ...).
- Oniris valorisera les outils d'excellence dont elle dispose dans sa communication, comme le Centre d'Innovation Alimentaire, véritable outil d'innovation et d'accompagnement au service des unités de recherche, des entreprises mais aussi des start-up potentiellement initiées par les alumni d'Oniris.

Dans le cadre du renforcement des coopérations entre établissements d'enseignement supérieur et lycées agricoles accueillant des cursus BTSA, Oniris s'est engagé en partenariat avec Agrocampus dans un projet « devenir ingénieur, vétérinaire ou enseignant avec un BTSA » suite à un appel d'offre de la DGER. Sur la période 2021-2023, l'objectif est de mettre en place un certain nombre d'actions en collaboration avec l'ensemble des lycées agricoles des régions Bretagne et Pays de la Loire, afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur long pour les étudiants titulaires d'un BTSA. Un suivi de cohortes d'étudiants BTSA sur cette période permettra de faire un bilan des actions développées dans ce cadre et d'envisager une extension de cette stratégie au niveau national, afin de mieux accompagner les élèves de BTSA dans la préparation des concours d'accès aux cursus ingénieurs.

Enfin, un campus « International » est également un facteur d'attractivité pour les étudiants français, dans lequel l'interculturalité permet à tous de s'épanouir et de préparer activement une carrière internationale. Ainsi, le renforcement de la mobilité entrante est un enjeu majeur. Oniris a pour objectif de maintenir son taux de recrutement dans les doubles diplômes existant, de maintenir sa forte implication dans les programmes BRAFAGRI, ARFAGRI et ARFITEC notamment. Une cible privilégiée sera tout particulièrement l'Europe, notamment en communiquant largement sur le semestre anglophone élaboré en 2020. Concernant le Master International PM3F, dont les premiers étudiants seront diplômés en 2021, la mutualisation des enseignements avec la troisième année du cycle ingénieur et le semestre anglophone sera étendue, afin d'offrir aux étudiants du cycle ingénieur un environnement interculturel renforcé.

TABLEAU récapitulatif des objectifs campus ingenierie

Objectifs	Indicateurs	Valeur initiale	Cible
Améliorer les synergies et les mutualisations entre formation des établissements de l'enseignement supérieur agricole¹	Nombre de mobilités étudiants inter-établissements de l'enseignement supérieur agricole, public et privé (entrant et sortant) Formations communes créées	Entrants : 1 Sortants : 2	Augmentation 1 formation
Accroître l'attractivité internationale des formations	Nombre d'étudiants étrangers accueillis sur le campus ingénierie pour au moins un semestre	12	Augmentation
	Nombre d'étudiants Européens accueillis sur la filière ingénieur pour au moins un semestre	2	Augmentation
	Nombre de partenaires Européens via le système ERASMUS	22	Maintien
Assurer un appui à l'enseignement technique agricole	Hébergement du BTS STA	100% du cursus à Oniris	Maintien
	Renforcement des interactions avec l'équipe pédagogique Ingénieur	-	Participation au projet «devenir ingénieur avec un BTS »
CTI Atteindre un nombre de diplômés TS, Ingénieurs et IPA, au plus proche des capacités d'accueil de l'établissement en diversifiant le recrutement	Recrutement post-bac avec AgroCampus	8	20
	Recrutement filière TS	20	32
	Recrutement concours D, DE et BE	4	Augmentation
CTI Améliorer l'attractivité auprès des étudiants à niveau Bac, Bac+2, Bac+3 y compris étrangers par une communication plus efficiente mettant en avant l'innovation et le positionnement d'Oniris Ingénierie dans les grands défis d'aujourd'hui (transition énergétique et alimentaire, biotechnologies)	Mise en avant de la diversification des sorties à Bac + 2, potentiellement Bac+3, Bac+5, Bac+8, DD y compris internationaux, passeport recherche	A définir	
	Développement du CIA comme véritable outil d'innovation au service de la formation et en interaction forte avec l'industrie et la recherche.	A définir	
	Part de la langue anglaise dans la formation	13%	

¹ - Rendre notre 3^{ème} année plus attractive pour les étudiants des autres établissements. Proposer le contrat de professionnalisation en 3^{ème} année, et notamment y penser lors des demandes industrielles pour les projets tutorés ing3. Envisager une formation conjointe avec AgroCampus Ouest pouvant engendrer des DD pour nos étudiants et les leurs avec des étudiants étrangers (Master labellisé CGE ?). Créer une 3^{ème} année spécifique commune avec des établissements d'enseignement Supérieur Nantais (IMT A, Polytech, ...) susceptible d'attirer des étudiants des écoles du MA.

IV Volet vétérinaire (campus Chantrerie)

A) Partie commune aux 4 Ecoles nationales vétérinaires de France

La crise de la Covid 19 a réaffirmé, qu'après la santé, les domaines de l'agriculture et de l'alimentation correspondent à des enjeux majeurs de société. L'Etat doit garantir la sûreté et la sécurité alimentaires et contribuer à garantir la santé publique. Les activités agricoles et agroalimentaires doivent limiter leur impact sur l'environnement et la santé tout en étant rentables économiquement et participer à la balance commerciale du pays. Le modèle français d'organisation pour assurer la santé publique vétérinaire est également un élément important pour maintenir la place et l'influence de la France à l'international.

Sentinelle au carrefour de l'animal, l'homme et l'environnement, la profession vétérinaire est étroitement liée aux enjeux sanitaires, économiques et environnementaux. Elle est également au cœur de préoccupations sociétales fortes. Le regard sur la place des animaux, la prise en compte du bien-être animal, les nouveaux modes de consommation, le développement du numérique... évoluent rapidement et obligent à de nouveaux modes d'exercice professionnel, de production ou transformation.

Le maillage vétérinaire demeure un facteur indispensable au maintien des activités d'élevage sur le territoire, permettant une diversification des activités agricoles, du paysage et participant également à la vie de certains territoires ruraux. Ce maillage est aussi un élément déterminant de prévention des maladies, y compris des zoonoses, et de prévention et gestion des crises sanitaires. Il devra continuer à répondre aux besoins des acteurs (éleveurs, collectivités, citoyens), son intégration et sa répartition sur l'ensemble du territoire contribuant à la valeur de chacun des territoires. La complémentarité entre l'exercice en médecine de rente et d'animaux de compagnie constitue un élément d'équilibre financier en milieu rural.

La profession est soumise à des évolutions sociologiques et économiques qui modifient en profondeur l'activité et le profil des vétérinaires. L'exercice libéral individuel ou en petit groupe, par le passé essentiellement masculin et en milieu rural, est progressivement transformé par un exercice féminisé, souvent en milieu urbain ou péri urbain et sous statut salarié, dans des groupes, en réseaux. L'arrivée de groupes financiers au capital des grandes structures vétérinaires en animaux de compagnie va en effet profondément restructurer le métier avec un exercice professionnel plus régulier et le développement du salariat et de la spécialisation. La demande des employeurs va être modifiée et les besoins de formation des vétérinaires différents, ce qu'il faut anticiper.

La formation doit donc s'adapter et anticiper les évolutions à venir. Elle doit être apte à accompagner les transformations agroécologique, sanitaire, sociale, environnementale et économique.

L'excellence de la formation, initiale et tout au long de la vie, doit répondre à la diversité des compétences et des métiers attendus. Elle doit tenir compte des aspirations des nouvelles générations et des évolutions liées au développement du numérique (nouvelles formes d'enseignement, e-santé...).

L'ambition reste de former à la fois des praticiens assurant le maillage vétérinaire du territoire national quelle que soit l'espèce animale considérée, élément indispensable à la santé publique vétérinaire, et des cadres pour les entreprises, notamment agro-alimentaires ou pharmaceutiques. Une réflexion a été engagée par la profession vétérinaire sur la mise en place de certains actes vétérinaires. Elle envisage deux niveaux de délégation. Quelques actes seraient délégués aux actuels auxiliaires spécialisés vétérinaires (ASV), tandis que d'autres, plus pointus, seraient confiés à une nouvelle catégorie professionnelle correspondant à un niveau de qualification plus élevé, pouvant correspondre à un niveau de technicien. Contrairement aux ASV, titulaires d'une simple qualification professionnelle de niveau bac, les « techniciens en santé animale » seraient formés en deux à trois ans après le baccalauréat. Les ENV ont vocation à en assurer la formation dans le cadre d'un diplôme inter-écoles.

L'enseignement est adossé à la recherche, qu'elle soit fondamentale ou clinique. Les ENV disposent d'équipes de recherche reconnues, souvent sous forme d'unités mixtes de recherche, dans des champs variés. L'évaluation très favorable par le HCERES de ces unités, ainsi que les indicateurs bibliométriques, attestent de la qualité de cette recherche. Elle est également en lien avec les milieux socioprofessionnels (chaires partenariales, thèses CIFRE ...) et bénéficie d'infrastructures performantes.

Enfin, les ENV sont fortement implantées au sein de leur territoire et ont vocation à participer pleinement aux politiques de site, tout en conservant leur autonomie et plus généralement toute latitude dans leur stratégie.

Pour parvenir à relever l'ensemble des enjeux, des évolutions importantes sont indispensables : adaptation du recrutement des élèves permettant une plus grande ouverture sociale et territoriale, mise en œuvre harmonisée du référentiel de compétences, recherche clinique plus structurée, développement du lien avec l'enseignement technique agricole, accompagnement de la mise en place de délégation d'actes, ouverture à l'international indispensable dans un domaine mondialisé... De plus, l'enseignement vétérinaire se doit de contribuer à l'accueil des nouvelles générations d'étudiants qui arrivent actuellement dans l'enseignement supérieur en France.

Les ENV sont ainsi confrontées à des défis multiples qu'elles ne peuvent pas relever de façon isolée mais qui nécessitent une action coordonnée, en phase avec les politiques publiques et les évolutions sociétales. Dans le cadre contraint des finances publiques, elles doivent trouver un modèle d'organisation plus efficient pour maintenir enseignement et recherche à un niveau d'excellence et répondre aux multiples demandes de la société, étudiants, collectivités et tutelle.

Ce tronc commun de contrat d'objectifs et de performance fixe les principales lignes directrices, objectifs et indicateurs correspondants assignés conjointement aux 4 ENV. Il sera complété pour chaque établissement par des objectifs propres à chacun d'eux.

La présence de ce tronc commun dans chacun des contrats d'objectifs et de performance des 4 écoles nationales vétérinaires atteste de cette volonté de coopération nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés, garants de la qualité de l'enseignement vétérinaire français permettant de répondre et de s'adapter aux différentes transitions.

Les objectifs opérationnels ci-dessous ont été déterminés afin d'atteindre **les objectifs stratégiques** suivants :

- Le rapprochement des quatre écoles nationales vétérinaires, marquée par la création d'une identité commune ;
- la dynamisation de la recherche clinique ;
- l'articulation avec les politiques de site ;
- l'ouverture à l'international.

1. Mettre en œuvre le plan d'actions du groupe ENV

Une convention de coopération entre les quatre établissements français délivrant une formation vétérinaire a été signée 14 janvier 2019 par les directeurs concernés, une directrice de projet a été désignée pour coordonner la mise en œuvre des actions prévues. Ce tronc commun de contrat d'objectifs et de performance reprend ici les objectifs, qui sont communs aux établissements et à la tutelle.

1.1. Créer une identité commune aux quatre écoles nationales vétérinaires et la mettre en avant

L'amélioration de la visibilité de l'enseignement vétérinaire est un objectif affiché par les ENV et une marque « Écoles nationales vétérinaires de France » (ENVF) a été choisie et validée par l'ensemble des conseils d'administration. Cette marque affichée pour toutes les actions portées en commun participera à la promotion de cet enseignement. Elle dispose d'un logo et doit être protégée.

Indicateurs

- *Dépôt de la marque et existence d'une charte graphique d'usage*
- *Création de logos communs avec simple déclinaison colorimétrique par ENV*
- *Création d'un site internet chapeau pour les quatre ENV, qui rassemble les actions communes et pointe vers les sites des quatre ENV*
- *Nombre d'événements, de documents portant cette marque*

1.2. Réussir le recrutement de la voie post-bac et la mise en place de la première année commune aux ENV

Le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation ont annoncé conjointement le 20 décembre 2019 la mise en place dans les 4 ENV d'un recrutement par concours au niveau baccalauréat sur le dispositif Parcoursup, suivi d'une année de cycle préparatoire intégré aux études vétérinaires. Cette nouvelle voie de recrutement complète les voies actuelles d'entrée dans les ENV à bac+2 ou bac+3. Elle concernera 160 étudiants (40 dans chaque école nationale vétérinaire) et ouvrira en 2021, chaque ENV accueillant 40 étudiants. Ces effectifs intégreront ainsi une première année commune aux ENV (PACENV), avec examens communs. Le cursus vétérinaire français basculera donc en BAC+6.

Ce nouveau mode de recrutement doit permettre aux ENV de recruter des étudiants aux profils diversifiés, adaptés aux réalités du métier de vétérinaire praticien, ayant une origine sociale et territoriale plus large qu'actuellement pour répondre aux enjeux de maillage sanitaire du territoire. Il s'inscrit dans une stratégie globale de réduction de la durée totale des études nécessaires en France pour devenir vétérinaire, de loin les plus longues d'Europe, ce qui est coûteux pour les jeunes, leurs familles et retarde l'âge d'entrée dans la vie active des vétérinaires formés en France.

Indicateurs

- *Recrutement des 160 étudiants par la voie post-bac au printemps 2021*
- *Création d'une charte commune de bonnes pratiques sur l'accueil des mineurs*
- *Mise en œuvre du programme de la PACENV*
- *Mise en œuvre des examens communs aux 4 ENV*

1.3. Mettre en œuvre le référentiel de compétences des formations

Ce référentiel de compétences à acquérir en fin de formation initiale a été rénové et est opérationnel dans les écoles depuis la rentrée 2019 ; il concerne particulièrement les années 2 à 6 du cursus Il s'agit maintenant de s'assurer que sa mise en œuvre est réalisée de façon harmonisée. Surtout, il faut intégrer un processus de validation des compétences acquises lors de la formation en milieu professionnel ; ces périodes de stage sont indispensables à la confrontation des étudiants à différentes pratiques et lieux d'exercice. Pour une pleine réussite de ces périodes, elles doivent s'inscrire dans le cursus et correspondre à l'acquisition de compétences validées. L'implication et la formation des maîtres de stage sont également des éléments déterminants à leur utilité. Une reconnaissance effective et affichée de la relation maître de stage/école/étudiant par l'ensemble de la communauté éducative est indispensable.

Indicateurs

- *Mise en œuvre d'un processus de certification des compétences acquises dans les ENV*
- *Mise en œuvre d'un processus de certification des compétences acquises lors des périodes de formation en milieu professionnel s'appuyant sur une démarche qualité*

1.4. Adapter l'offre de formation tout au long de la vie à l'évolution de la demande

Un inventaire exhaustif des formations continues proposées, pour en apprécier la complétude et les complémentarités entre écoles, doit être réalisé. Les différentes ressources (humaines, plateformes...) des écoles doivent être valorisées.

Indicateurs

- *Création d'un catalogue commun des formations proposées par les ENV*
- *Création d'un site dédié sur le site commun ENVF*

1.5. Dynamiser la recherche clinique dans les ENV

Une recherche clinique de qualité existe dans chacune des écoles, mais pour être reconnue et plus solide, elle nécessite un partage entre écoles. L'attractivité des postes liés à la clinique en sera renforcée. Les appels à projets communs sur des thématiques de recherche clinique permettent aux équipes des différentes écoles de mieux se connaître, de bénéficier d'un nombre de cas plus significatifs.

Indicateurs

- *Bilan des projets lauréats des appels à projets communs*
- *Présence des quatre ENV dans le classement thématique de Shanghai*
- *Nombre de publications de recherche clinique dans les journaux pris en compte par le classement thématique de Shanghai*
- *Nombre de publications de recherche clinique dans les journaux pris en compte par le classement thématique de Shanghai par des personnels d'au moins deux écoles*

1.6. Partager les ambitions pour les CHUV

Les missions des CHUV sont multiples : apporter des soins aux animaux, assurer la formation clinique des futurs vétérinaires généralistes et spécialistes, et constituer un support à la recherche clinique. Les CHUV requièrent une organisation spécifique en termes de ressources humaines et de gestion financière. Afin de poursuivre le développement de cette excellence, garante d'une reconnaissance nationale et internationale, il convient de favoriser les échanges entre les 4 CHUV pour bâtir une vision partagée de leurs environnements internes et externes permettant de définir un cadre stratégique partagé.

Indicateurs

- *Bilan comparatif de la structuration, des pratiques administratives et financières ainsi que de la gestion budgétaire des CHUV*
- *Respect des ratios de cas cliniques par étudiant prescrits par l'A3EV*

1.7. Résidents et spécialistes

L'objectif est d'améliorer la lisibilité, la répartition et la mutualisation de l'exercice de la spécialisation et de la formation des spécialistes dans les ENV.

La situation est contrastée, entre les diplômes français – les DESV – et les certifications par des organismes privés européens – *boards*. Cette diversité de voies d'accès à la spécialisation se traduit par une hétérogénéité des « statuts » des personnes en formation, parfois étudiante, le plus souvent employé dans les CHUV. Ceci conduit à une multitude de conditions professionnelles, entre les ENV mais aussi au sein de chaque ENV. Il convient de clarifier ce positionnement des résidents, dans un souci d'homogénéisation et de justice sociale.

Indicateurs

- *Existence d'une liste nationale, à jour, des spécialistes œuvrant dans les ENV*
- *Élaboration, à l'échelle de chaque ENV, d'un contrat-type pour les résidents leur permettant d'obtenir leur diplôme et préservant les intérêts des ENV.*

2. Réussir l'évaluation HCERES et obtenir l'accréditation A3EV

L'évaluation de tous les établissements d'enseignement supérieur et de de recherche est réalisée par le HCERES. Les 4 ENV doivent assurer le bon déroulement de cette évaluation, en associant toute la communauté et en produisant un rapport d'autoévaluation de qualité. Les conclusions du rapport du HCERES doivent être prises en compte dans le cadre de la gouvernance de l'établissement.

Par ailleurs, l'accréditation A3EV constitue un enjeu fort de reconnaissance de la qualité de la formation dans les ENV françaises ainsi que d'image. De plus la France doit avoir un poids politique important dans cette association, et participer ainsi au leadership européen.

La situation des écoles est différente au regard de cette accréditation :

Les écoles de Nantes et Alfort font actuellement partie des établissements accrédités : Nantes accrédité jusqu'en octobre 2024, devra fournir un rapport intermédiaire en avril 2021 et Alfort, accrédité jusqu'en 2025 devra fournir un rapport intermédiaire en 2021

L'école de Lyon est sous statut « approuvé » jusqu'en septembre 2025 avec rapport intermédiaire demandé en mars 2022

Enfin, l'école de Toulouse a présenté des non conformités lors de la visite de mars 2020.

L'objectif est que toutes les écoles soient pleinement accréditées. Pour ce faire, elles partagent leurs compétences et expériences et bénéficient de l'appui et de l'expertise du Professeur Marc Gogny, missionné par la DGER à cet effet.

Indicateurs

- *Mise en place des recommandations du HCERES*
- *Maintien ou/et acquisition de l'accréditation A3EV pour chacune des 4 ENV*
- *Nombre d'experts français et nombre de champs couverts par ces experts en augmentation*

3. Définir une stratégie commune internationale

A ce jour, il n'y a pas de vision commune de l'engagement des écoles nationales vétérinaires françaises à l'international. Les écoles ont développé un socle de partenariats internationaux, notamment avec les universités vétérinaires européennes, et répondent bien à leurs obligations en matière d'accompagnement de la mobilité des étudiants à l'international. Toutefois, le déploiement de l'offre française dans le domaine de la co-construction de cursus, de formations, de diplômes et d'aide au développement n'est pas suffisamment coordonné dans le domaine vétérinaire.

Le développement d'une culture et de partenariats commun à l'international devrait permettre une synergie et une meilleure visibilité de l'enseignement vétérinaire.

Indicateurs

- *Élaboration d'un document de stratégie commune pluriannuelle à l'international en 2024*
- *Sensibilisation et formation des experts et autres enseignants-chercheurs concernés à l'international et au montage de projets internationaux (DRI)*
- *Recensement des experts mobilisables pour des offres collectives de formation française à l'international*
- *Réponse coordonnées à des appels à projets internationaux*

4. Renforcer le lien avec l'enseignement technique

L'appui à l'enseignement technique agricole est l'une des missions assignées à tous les établissements d'enseignement supérieur agricole par le Code rural et de la pêche maritime.

Il vise plusieurs objectifs :

- Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des élèves de l'enseignement technique agricole, dont nombre brident leur ambition, victimes des fractures territoriales
- Apporter une expertise aux établissements d'enseignement technique agricole pour l'accomplissement de leurs missions de formation, d'expérimentation et de démonstration, notamment pour la diffusion de l'agroécologie ;
- Enrichir les formations et la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur agricole par les échanges et les coopérations entre les élèves, les personnels et la conduite de projets communs.

A l'instar des liens qui se créent entre l'institut agro et l'enseignement technique, les ENV développeront un rapprochement avec l'enseignement technique agricole. Pour les ENV il revêt déjà plusieurs formes : participation à des RMT, à des cordées de la réussite, ou à des projets issus de l'AAP « Devenir vétérinaire, ingénieur ou enseignant avec un BTSA ».

Ce lien peut et doit également permettre aux futurs agriculteurs et futurs vétérinaires de se rencontrer pour acquérir une meilleure connaissance mutuelle, ce qui faciliterait les rapports

professionnels ultérieurs et préciserait la vision respective de ces 2 professions qui devront se côtoyer. La perception du monde rural par les futurs vétérinaires pourra ainsi être affinée.

Les EPLEFPA disposent d'exploitations agricoles ou/et d'ateliers technologiques, lieux de formation et d'expérimentation pour les élèves et les professionnels. Ces lieux doivent profiter à l'enseignement supérieur agricole, ce qui permettra aux élèves et enseignants du technique et du supérieur agricole de se connaître. Les vétérinaires participeront au suivi des cheptels et des productions agro-alimentaires des EPLEFPA et partageront avec les élèves du technique leurs connaissances des bonnes pratiques en matière d'hygiène, de bien-être animal... Les ENV, comme tout établissement d'enseignement supérieur agricole, participent au plan enseigner à produire autrement. L'appui des enseignants-chercheurs et des équipes des ENV participera à l'exemplarité des exploitations des EPLEFPA.

Indicateurs

- *Conventionnement entre chaque ENV et au moins un EPLEFPA*
- *Nombre d'élèves vétérinaires par an sur une exploitation et/ou atelier d'un EPLEFPA*

Récapitulatif des objectifs / volet vétérinaire

1. Récapitulatif des objectifs communs ENV

Objectifs	Indicateurs	Valeur initiale	Cible
Créer une identité commune	Dépôt de la marque	0	Dépôt effectif
	Charte graphique d'usage	0	création, diffusion et applications effectives
	Création de logos communs avec déclinaison colorimétrique par ENV	0	Création, diffusion et applications effectives
	Création d'un site internet chapeau	0	Existence du site
	Nombre d'événements, de documents portant cette marque	0	Création <i>a minima</i> de 10 nouveaux événements ou documents par an

Réussir le recrutement de la voie post-bac et la mise en place de la première année commune aux ENV	Recrutement des 160 étudiants par la voie post-bac printemps 2021	0	160 étudiants recrutés en septembre 2021
	Création d'une charte de bonnes pratiques sur l'accueil des mineurs	0	Charte effective en septembre 2021
	Mise en place du programme de la PACENV	0	Programme effectif en septembre 2021
	Mise en œuvre des examens communs aux 4 ENV	0	Mise en œuvre effective pour l'année 2021/2022
Mettre en œuvre le référentiel de compétences et de formation	Mise en œuvre d'un processus de certification des compétences acquises dans les ENV	20%	100%
	Mise en œuvre d'un processus de certification des compétences acquises lors des périodes de formation en milieu professionnel s'appuyant sur une démarche qualité	20%	75%
Adapter l'offre de formation tout au long de la vie à l'évolution de la demande	Création d'un catalogue commun des formations proposées par les ENV	50%	100% des formations recensées dans un catalogue commun
	Création d'un site dédié sur le site commun ENVF	En cours	Existence du site
Dynamiser la recherche clinique	Bilan des projets lauréats des appels à projets communs	A calculer	Bilan à réaliser

	Présence des quatre ENV dans le classement thématique de Shanghai		Présence
	Nombre de publications de recherche clinique dans les journaux pris en compte par le classement thématique de Shanghai	A calculer	Maintien ou augmentation
	Nombre de publications de recherche clinique dans les journaux pris en compte par le classement thématique de Shanghai par des personnels d'au moins deux écoles	A calculer	Maintien ou augmentation
Partager les ambitions pour les CHUV	Bilan comparatif de la structuration, des pratiques administratives et financières ainsi que de la gestion budgétaire des CHUV	Bilan de chaque CHUV	Bilan comparatif à présenter
	Respect des ratios de cas cliniques par étudiant prescrits par l'A3EV	100%	100%
Améliorer la lisibilité des formations de résidents dispensées dans les ENV	Existence d'une liste nationale, à jour, des spécialistes œuvrant dans les ENV	Liste mise à jour à 90%	Liste actualisée
	Élaboration, à l'échelle de chaque ENV, d'un contrat-type pour les résidents leur permettant d'obtenir leur diplôme et préservant les intérêts des ENV	25%	100% avec élaboration d'une politique de recrutement
Réussir l'évaluation HCERES ET obtenir l'accréditation A3EV	Mise en place des recommandations du HCERES dans une démarche intégrée à la gouvernance qualité	En attente du rapport HCERES	100%
	Maintien ou/et acquisition de l'accréditation A3EV pour chacune des 4 ENV	Accréditation A3EV	Maintien
	Nombre d'experts français et nombre de champs couverts par ces experts en augmentation	2 (Food Animal, Basic science/Clinical science)	Augmentation

Définir une stratégie commune internationale	Élaboration d'un document de stratégie commune pluriannuelle à l'international en 2024	0%	100%
	Sensibilisation et formation des experts et autres enseignants-chercheurs concernés à l'international et au montage de projets internationaux (DRI)	A calculer	Mise en œuvre d'une action de formation par an
	Recensement des experts mobilisables pour des offres collectives de formation française à l'international	A calculer	Liste actualisée
	Réponse coordonnée à des appels à projets internationaux	A calculer	Mise en place
Renforcer le lien avec l'enseignement technique	Conventionnement entre chaque ENV et au moins un EPLEFPA	0	Minimum 1 convention
	Nombre d'élèves vétérinaires par an sur une exploitation et/ou atelier d'un EPLEFPA	A calculer	Maintien ou augmentation

2. Récapitulatif des objectifs spécifiques de l'établissement vétérinaire Oniris

Les objectifs spécifiques de Oniris, outre l'anticipation de la préparation de l'accréditation A3EV sont en lien avec l'attractivité en mobilité internationale, l'amélioration des méthodes pédagogiques (stratégie de développement du numérique, notamment par l'attractivité du CHUV et la mise en place d'une cellule « veille métiers »).

Objectifs	Indicateurs	Valeur initiale	Cible
Anticiper l'amélioration des points de vigilance pointés par l'A3EV	Actualiser et distribuer largement les documents relatifs à la stratégie et à la communication au sein d'Oniris	<i>Indicateur porté par l'ensemble de l'établissement (voir partie transverse)</i>	
	Mieux identifier et visualiser les "day one skills" tout au long des études vétérinaires	50%	Amélioration de l'existant
	Continuer à identifier des alternatives à l'utilisation d'animaux vivants lors des séances de travaux pratiques	75%	Amélioration de l'existant
	Améliorer le système qualité du CHUV intégrant la biosécurité	A calculer	Amélioration de l'existant
	Ratio encadrant/étudiant en cohérence avec les critères de l'A3EV	0,17	Supérieur à 0,13
Elaborer une stratégie de développement du numérique dans la pédagogie en FI et FC	Somme du nombre d'actions/UE ou UC)	100 % CM en visio	Augmentation
	Somme du nombre d'actions/FC	A calculer	Augmentation
Augmenter la notoriété du CHUV	Nombre de vétérinaires partenaires référant au CHUV	A calculer	Augmentation
	Fréquence annuelle de cas référés pour un référent au CHUV, nombre d'internes	A calculer	Augmentation
Développer la pédagogie par problème-situation	Nombre d'enseignements basés sur la résolution de problème en situations réelles dans des situations diversifiées	A calculer	Augmentation

IV Modalités de suivi du contrat

Ce contrat est établi pour la période 2021-2026.

Le présent contrat fera l'objet d'un bilan annuel, qui donnera lieu à une présentation au Conseil d'Administration de l'établissement ainsi qu'à un échange avec la tutelle à l'occasion de l'entretien stratégique.

Au vu de ces bilans, de l'évaluation par le HCERES, la CTI et l'A3EV, des ajustements pourront être introduits en cours d'exécution du contrat, sous forme d'avenant, notamment pour tenir compte des modifications du périmètre d'accréditation des établissements.

Fait à Paris, le 7 OCT 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation
Pour le ministre et par délégation
La directrice générale de l'enseignement et de la
recherche


Valérie BADUEL

La directrice générale d'Oniris


Laurence DEFLESSELLE
VÉTÉNAIRE, AGRICULTEUR, RECHERCHEUR ET DE QUALIFICATION
SANTÉ ET ALIMENTATION AU CŒUR DE LA VIE
Laurence DEFLESSELLE
Directrice Générale